



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK  
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :**

Lors de son assemblée ordinaire du 4<sup>e</sup> jour de novembre 2019, le conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l’article 148 du Code municipal, le calendrier des assemblées ordinaires du conseil pour l’année 2020 ainsi que l’heure de ces dernières.

Les assemblées auront lieu à 19h00 à la bibliothèque municipale au 15, rue de l’Église East Hereford et les dates d’assemblées sont les suivantes :

6 janvier	6 juillet
3 février	3 août
2 mars	8 septembre
6 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 <sup>er</sup> juin	7 décembre

DONNÉ à East Hereford ce vingt-septième jour de novembre 2019.

---

François Lessard  
Secrétaire-trésorier

-----

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, François Lessard, secrétaire-trésorier de la Municipalité d’East Hereford, certifie sous mon serment d’office avoir publié cet avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 27<sup>e</sup> jour de novembre 2019 entre 9:00 heures et 15:00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27<sup>e</sup> jour de novembre 2019.

---

François Lessard  
Secrétaire-trésorier

